1 - Informations
BREVET DE RANDONNEUR MONDIAUX- 200 km – Dimanche 25 Mars 2007

Brevet organisé par l'AC Clapiers.
Le brevet est qualificatif, pour participer au Paris-Brest-Paris

Accueil:

A partir de 6h30 "Les caves de Trinque Fougasse" www.trinquefougasse.com (Ex.Bar le Jogging) , 1581 route de Mende, Montpellier Nord (Quartier des facultés et du Zoo de Lunaret).

Hébergements à proximités du départ : Hôtel "Les Troènes" hotel-les-troenes@wanadoo.fr ; Hotel Restaurant "Héliotel" www.heliotel.fr

Responsable:
Gérald Razier 105 Rue de la Chicane 34820 Assas. gerald.razier@free.fr

Règlement:
- Le brevet étant une randonnée cycliste, aucun temps ni classement ne sera publié.
- Ce brevet est ouvert à tous, licenciés ou non licenciés de 18ans et plus.
- Les participants sont considérés en excursion personnelle et devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux des localités traversées et n'utiliser que la partie droite de la chaussée.
- Le present réglement est considéré comme accepté dès l'inscription.
- Chaque participant est tenu d'être couvert par une assurance responsablilité civile.
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident.

Départ: 7h. Attention au changement d'horaire, le départ s'effectuera de nuit.

Le parcours ne sera pas fléché, l'allure est libre, l'itinéraire doit être respecté et accompli en autonomie, il n'y a pas de ravitaillement distribué par le club organisateur.

Les cartes de route vous seront remises à l'encaissement de votre inscription mentionnant votre nom et les lieux de contrôles où le participant devra obligatoirement faire pointer cette carte de route, chez les commerçants.

A votre retour, aux « Caves de Trinque Fougasse », vous les déposerez dûment tamponnées, auprès des responsables organisateurs, une boisson vous sera offerte.

Règlement de l'Audax-Club-Parisien : www.audax-club-parisien.com rubrique B-R-M

SECURITE: Eclairage, baudrier et casque obligatoires.

PARCOURS:
Montpellier, D17, D65, D17, Prades-le-lez, Tréviers, D17E6, Valflaunes, D25, Ponpignan, St Hippolyte-du-Fort, D39, Lasalle, D57, D907, St Jean-du-Gard, D50, Pont-des-Abarines, D160, Col d'Uglas, St Paul-la-Coste (Contrôle), la Baume, Cendras, Ales, D16, Salindres, D147, Navacelles, D7, Brouzet-les-Ales (Contrôle), D6, D7, St Just, St Jean-de-Ceyrargues, St Maurice-de-Cazevieille, Brignon, D7, Sauzet, St Genies-de-Malgoirés, St Bauzély, Fons, D1, St Mamert, D22, Souvignargues, Sommières, D222, Saussines, D135, St Hilaire-de-Bauvoir, D120, D118, St Jean-de-Cornie, St Drézéry, D21, Teyran, Clapiers, D65, D17, route de Mende, Montpellier.

Règlement, Parcours détaillé et bulletin d'inscription à télécharger ici

---

2 - Homologation
Vous trouverez ci dessous les numéros d'homologation de votre brevet.

N° Homologation Nom prénom

244780 Ferraton Jean-Pierre
244781 Bassot Patrick
244782 Esclangon Frédéric
244783 Lambolais Thomas
244784 Mira Yves
244785 Tichit Jean-Luc
244786 Bondoux Gabriel
244787 Marcaille Freddy
244788 Tronel Jean-Jacques
244789 Richarte Jean-Antoine
244790 Durand Roger
244791 Brothier Marcel
244792 Bronnec Alain
244793 Deconhiout Jaky

244794 Lallemand Gilles
244795 Razier Gérald
244796 Pépin Bernard
244797 Ginestet Samuel
244798 Lapuyade Eric
244799 Vincent Jean-Paul
244800 Rouquette Jean-Louis
244801 Jimenez Manuel
244802 Nicolle Jean-Mary
244803 Giner Gilles
244804 Boudet Dominique
244805 Coste Yannick
244806 Weiss Franck
244807 Cohen Robert
244808 Guiraud Bernard
244809 Recondo Antoine
244810 Repkat Christian
244811 Martin Didier
244812 Scherber Samuel
244813 Cariou Christian
244814 Guédan Patrick
244815 Tortil Gilbert
244816 Mourot Yves
244817 Fay Philippe
244818 Ratabouil Jean-Pirre
244819 Girard Alain